

Compte rendu réunion du 12 novembre 2020 à 14h00

Cellule territoriale en ressources humaines ARS DT 10

Notes – Dr Perrier

Présents

ARS : Mme Piroué, Audrey Lacour, Dr Lemarié,
Dr Van Rechem - CDOM, Dr Perrier – URPS ML, URPS Infirmiers, EHPAD, CHT

ARS : ARS reste à disposition pour compléter informations. 22 établissements et 55 volontaires inscrits sur la plateforme Renforts RH depuis la semaine dernière

M. Van Rechem : action plutôt centrée sur les EHPAD : plusieurs réponses positives à notre courrier sur Romilly, Piney
Lusigny, Arcis restent toujours en attente.
Médecins remplaçants disponibles mais pb d'assurance.
Télémédecine fonctionne, les EHPAD sont équipés mais très peu de demandes.

Dr PERRIER : problème de dossier administratif à compléter pour rester simple et efficace sur les autres EHPAD. Contact avec EHPAD Mon Repos.

Mme VELUT médico-social EHPAD : besoins d'aides-soignantes. Certains EHPAD pas encore connectés sur la plateforme.
Le réflexe télémédecine n'est pas encore acquis pour la crise COVID.

Mme PARA (infirmières) demande de possibilité de prolonger de 2 semaines le stage des troisièmes années de façon à soulager les infirmières en poste. ISFI va modifier la maquette des stages pour assurer la continuité de l'enseignement et des soins.
Absence de réception des tests antigéniques promis pour les étudiants infirmiers alors que Charleville les a reçus

CH Troyes et autres HCS : 17 besoins d'infirmiers, 22 d'aides-soignants. Réévaluation pour les EHPAD en cas de cluster en cours. Besoins médecins réanimateur, médecine interne, urgentistes, gériatres.
7 postulants, 1 embauche
1 médecin généraliste s'est présenté aux affaires médicales

ASIMAT : présence de bénévoles qui pourraient intervenir le week-end pour filtrer les visites en EHPAD.

Infirmiers libéraux : difficiles de libérer du temps car très sollicités par ailleurs. Difficultés pour pratiquer les tests antigéniques, réflexion interne en cours. Difficultés à faire respecter les gestes barrière par les patients. ARS peut appuyer pour sensibiliser aux gestes barrière par un courrier.

En conclusion : nouvelle réunion dans 1 semaine. Relevé va être transmis.